



# FORMATION DE BASE

## D'ANIMATEURS-TRICES DE RENCONTRES INTERCULTURELLES DE JEUNES

Les échanges interculturels avec les jeunes à moins d'opportunité de mobilité :

L'objectif du séminaire est de donner aux futur(e)s animateurs-trices d'échanges interculturels et internationaux les outils et connaissances nécessaires à la mise en place de tels projets : méthodes et outils pédagogiques spécifiques à l'approche interculturelle, ateliers de simulation au montage de projets d'échanges internationaux, etc. dans ces échanges.

Cette formation suivie d'un stage pratique permet d'obtenir le certificat d'animateur-trice de rencontres interculturelles de jeunes de l'OFAJ.

**PAYS EN PRESENCE :**  
**FRANCE - ALLEMAGNE**

Depuis plusieurs années, l'Office Franco-Allemand pour la Jeunesse (OFAJ) encourage les échanges franco-allemands à destination des jeunes issu-e-s de tous horizons sociaux.

Cette ouverture vers « l'Autre » est fondamentale dans tout processus de construction identitaire qui vise à faire de chacun(e) un(e) citoyen(ne) conscient(e) de ses propres déterminismes et ouvert(e) à la diversité.

**Partenaires :** BDP (Frankfurt), Une Terre Culturelle (Marseille). Avec le soutien de l'Office Franco-Allemand pour la Jeunesse.

# Formation d'animateurs-trices de rencontres interculturelles de jeunes

- > Hambourg : du 10 au 17 mars 2018
- > **Marseille : du 06 au 13 juillet 2018**

Cette formation se déroule sur 2 phases et le cycle est renouvelé tous les ans, il est donc possible de commencer la formation à partir de n'importe quelle phase.

Tarifs	Hambourg	Marseille	Adhésion
Sans emploi, étudiant, volontaire	200	100	10
Individuel	250	150	10
Association	300	250	10
OPCA	825	775	10

Ce prix comprend la prise en charge totale de l'hébergement en pension complète, les coûts de transports locaux ainsi que les coûts de formation.

**Les frais de voyage** seront remboursés sur le taux de la grille de l'OFAJ sur présentation des justificatifs originaux (factures, cartes d'embarquement, billets,...) par virement après la rencontre.

En cas d'arrivées tardives, de départs prématurés et d'absences non justifiées, nous nous réservons la possibilité de ne pas effectuer le remboursement des frais de voyage.

**Annulation :** en cas de désistement, prévenir l'association par mail. Une annulation entraîne une retenue de 30% du montant de la participation. Cette retenue s'élève à 70% sept jours avant la formation.

**Assurance :** Tout(e) participant(e) est couvert(e) par une assurance responsabilité civile.

**Infos et inscriptions :** [mobilite@uneterreculturelle.org](mailto:mobilite@uneterreculturelle.org)  
Janina au 04 91 06 63 18

Association Une Terre Culturelle  
93 boulevard Barry, bat D2  
13013 Marseille  
[uneterreculturelle.org](http://uneterreculturelle.org)  
[uneterreculturelle.blogspot.fr](http://uneterreculturelle.blogspot.fr)  
Facebook : Une Terre Culturelle



**OFAJ**  
**DFJW**